



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Soixante-cinquième session
23-29 avril 2009
Bangkok

**EXAMEN DES QUESTIONS RELATIVES À L'APPAREIL SUBSIDIAIRE
DE LA COMMISSION : DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

(Point 2 g) de l'ordre du jour)

Projet de rapport

1. La Commission était saisie du rapport du Comité du développement social sur sa première session (E/ESCAP/65/11) et d'un résumé des progrès de l'application des résolutions relatives au développement social (E/ESCAP/65/12).
2. La Commission s'est déclarée préoccupée par l'impact de la crise financière sur le bien-être des populations de la région, en particulier les pauvres et autres groupes vulnérables, y compris les femmes. Une délégation a fait observer que la crise avait vu l'apparition de nouveaux groupes vulnérables, tels que les travailleurs licenciés, les nouveaux diplômés et les ménages à faible revenu. La Commission a également reconnu que les migrants étaient parmi les groupes les plus touchés par la crise. À cet égard, la Commission a été informée d'une concertation sur l'impact de la crise économique mondiale sur les migrations internationales, que la CESAP et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) prévoyaient d'organiser en mai 2009.
3. Plusieurs délégations ont décrit les systèmes de protection sociale en place dans leur pays, tels que les plans de garantie de l'emploi et les transferts conditionnels en espèces, ainsi que des initiatives que leur gouvernement avaient prises pour atténuer les impacts de la crise financière, en particulier sur les groupes vulnérables, y compris les femmes et les personnes âgées. On a noté que le renforcement de la protection sociale devait être une priorité.
4. Une délégation a demandé au secrétariat de proposer des politiques et stratégies pour remédier aux impacts négatifs de la crise financière sur le développement social. Une autre délégation a préconisé que le secrétariat joue un rôle plus vaste en facilitant le partage d'expériences entre pays de la région, s'agissant des mesures pour faire face aux impacts de la crise financière et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

5. Plusieurs délégations ont exprimé leur soutien à la résolution 63/8 de la Commission visant un financement durable en vue d'une couverture sanitaire universelle en Asie et dans le Pacifique, ajoutant qu'il fallait éviter autant que possible que les patients aient à assumer des dépenses élevées. Plusieurs délégations ont signalé que la mortalité maternelle, ainsi que la santé maternelle et infantile, continuaient d'être un grave sujet de préoccupation. Une autre délégation a préconisé la réalisation de nouvelles études sur la création de partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les institutions financières de la région Asie-Pacifique pour financer la couverture sanitaire.

6. Plusieurs délégations ont informé la Commission des mesures prises pour intégrer les femmes et parvenir à l'égalité des sexes. Une délégation a déclaré qu'il fallait allouer davantage de ressources aux femmes et aux enfants et établir des indicateurs qui permettraient de mesurer les progrès dans ce domaine. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait d'éliminer la violence contre les femmes. Une délégation a recommandé que le secrétariat effectue de nouvelles études et intensifie la collecte de données pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

7. Face au vieillissement des populations, plusieurs délégations ont souligné la nécessité de mettre en place des dispositifs d'intervention appropriés pour aider les pays à se préparer à faire face à la situation. Une délégation a souligné, à ce propos, la nécessité d'aborder ce problème en tenant compte des disparités entre les sexes.

8. Une délégation a réitéré le rôle crucial du planning familial pour ralentir la croissance démographique et réaliser des progrès durables dans la voie d'un développement social inclusif. La Commission a été informée des progrès significatifs accomplis dans la région en vue de la réalisation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et pris note des obstacles et lacunes considérables qui restaient à surmonter pour que la région puisse parvenir à réaliser les objectifs de développement convenus par la communauté internationale, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement.

9. Une délégation a suggéré que la CESAP soumette un rapport régional récapitulant les progrès accomplis par les pays de la région, qui serait présenté à l'Assemblée générale à l'occasion de la Journée marquant le quinzième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement, en octobre 2009.

10. Plusieurs délégations ont souligné que la CESAP devait continuer de rassembler des données et de mener des recherches sur divers aspects de la dynamique des populations, en particulier les migrations internationales et le vieillissement. Une délégation a souligné le rôle croissant de la CESAP dans la collecte d'informations sur les migrations internationales, le lancement de nouvelles recherches et la concertation dans le cadre de son mandat.

11. Plusieurs délégations ont souligné qu'il importait d'élargir les filets de sécurité et les plans de protection sociale en faveur des populations socialement vulnérables, y compris les handicapés. Plusieurs types de plans ont été mentionnés par les délégations, allant de la promotion de l'emploi des handicapés sur le marché du travail jusqu'au versement d'un revenu complémentaire, en passant par la fourniture de services ayant pour but d'améliorer l'accès des enfants handicapés à l'éducation.

12. Plusieurs délégations ont loué les travaux de la CESAP visant à promouvoir le Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique, ajoutant que

ce cadre avait donné une formidable impulsion à la mise en place de stratégies pour les handicapés au niveau national et sous-régional et de dispositions institutionnelles efficaces pour sa mise en œuvre. Ils ont recommandé que la CESAP continue de renforcer les mécanismes institutionnels et politiques au niveau national et sous-régional. Par ailleurs, le représentant du secrétariat du Forum des Îles du Pacifique a demandé l'aide de la CESAP pour organiser la réunion ministérielle sur le handicap qui se tiendrait dans le courant de l'année 2009.

13. La Commission a pris note de l'offre de la République de Corée d'accueillir la réunion intergouvernementale de haut niveau qui aurait lieu en 2012 pour conclure la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2003-2012) qui se tiendrait parallèlement au Congrès mondial de Réhabilitation International et à l'Assemblée générale du Forum Asie-Pacifique sur l'incapacité.

14. La Commission a exprimé son appui général aux conclusions et recommandations du Comité du développement social à sa première session et demandé que le secrétariat envisage de donner suite à ces recommandations dans le contexte des programmes de travail, actuels et futurs, du secrétariat.